

La charte de vie de classe

Cette charte définit les droits et les devoirs, pour que chacun puisse bénéficier du calme et du silence pour se donner les chances de mieux réussir à l'école et dans la vie future.

A- J'ai le droit de (d') :

- être absent uniquement pour des raisons valables ;
- étudier dans de bonnes conditions ;
- de recevoir correctement l'enseignement que ma professeur me transmet ;
- être écouté de tous quand je prends la parole ;
- être libre de mes opinions ;
- faire des erreurs, de me tromper, d'être respecté par tous ;
- demander une explication lorsque je ne comprends pas le cours, d'être aidé, de poser des questions ;
- d'apporter le travail, les devoirs à un camarade malade.

B- J'ai le devoir de (d') :

- respecter mes camarades et mes professeurs ;
- arriver à l'heure, de dire bonjour en arrivant, de frapper à la porte avant d'entrer ;
- enlever mon MP3 et ma casquette en entrant en classe ;
- m'excuser pour mon retard ;
- avoir une tenue décente ;
- accepter tout camarade à côté de moi ;
- ne pas me moquer des autres ;
- de pas manger en classe ;
- ne pas allonger mes jambes sur les chaises ;
- travailler attentivement (noter le cours, faire les exercices demandés...);
- assister à tous les cours ;
- rattraper les cours en cas d'absence ;
- écouter et participer activement au cours ;
- écouter et respecter quelqu'un qui parle ;
- ne pas perturber le cours par des bavardages ;
- lever la main et attendre que la professeure me donne la parole pour parler ;
- m'exprimer poliment sans agressivité ni vulgarité ;
- apporter le matériel nécessaire à chaque cours (les cahiers, l'œuvre, les stylos ...);
- effectuer le travail demandé dans les délais déterminés ;
- ne pas utiliser de violence physique, morale, ou verbale
- répondre lorsque je suis interrogé ;
- apprendre mes leçons pour réussir ;
- attendre que la professeure ait fini son cours avant de me lever...

N.B :

- Si je respecte cette charte je gagne la confiance de mes professeurs et de mes camarades. Je deviens autonome et responsable de mes actes.
- Si je ne respecte pas cette charte, je risque de nuire à ma scolarité et à celle des autres et d'encourir des punitions ou des sanctions (exclusion des cours, exclusion de l'établissement, conseil de discipline...)

SIGNATURE :

La charte de vie de classe

Cette charte définit les droits et les devoirs, pour que chacun puisse bénéficier du calme et du silence pour se donner les chances de mieux réussir à l'école et dans la vie future.

A- J'ai le droit de (d') :

- être absent uniquement pour des raisons valables ;
- étudier dans de bonnes conditions ;
- de recevoir correctement l'enseignement que ma professeur me transmet ;
- être écouté de tous quand je prends la parole ;
- être libre de mes opinions ;
- faire des erreurs, de me tromper, d'être respecté par tous ;
- demander une explication lorsque je ne comprends pas le cours, d'être aidé, de poser des questions ;
- d'apporter le travail, les devoirs à un camarade malade.

B- J'ai le devoir de (d') :

- respecter mes camarades et mes professeurs ;
- arriver à l'heure, de dire bonjour en arrivant, de frapper à la porte avant d'entrer ;
- enlever mon MP3 et ma casquette en entrant en classe ;
- m'excuser pour mon retard ;
- avoir une tenue décente ;
- accepter tout camarade à côté de moi ;
- ne pas me moquer des autres ;
- de pas manger en classe ;
- ne pas allonger mes jambes sur les chaises ;
- travailler attentivement (noter le cours, faire les exercices demandés...);
- assister à tous les cours ;
- rattraper les cours en cas d'absence ;
- écouter et participer activement au cours ;
- écouter et respecter quelqu'un qui parle ;
- ne pas perturber le cours par des bavardages ;
- lever la main et attendre que la professeure me donne la parole pour parler ;
- m'exprimer poliment sans agressivité ni vulgarité ;
- apporter le matériel nécessaire à chaque cours (les cahiers, l'œuvre, les stylos ...);
- effectuer le travail demandé dans les délais déterminés ;
- ne pas utiliser de violence physique, morale, ou verbale
- répondre lorsque je suis interrogé ;
- apprendre mes leçons pour réussir ;
- attendre que la professeure ait fini son cours avant de me lever...

N.B :

- Si je respecte cette charte je gagne la confiance de mes professeurs et de mes camarades. Je deviens autonome et responsable de mes actes.
- Si je ne respecte pas cette charte, je risque de nuire à ma scolarité et à celle des autres et d'encourir des punitions ou des sanctions (exclusion des cours, exclusion de l'établissement, conseil de discipline...)

SIGNATURE :

La charte de vie de classe

Cette charte définit les droits et les devoirs, pour que chacun puisse bénéficier du calme et du silence pour se donner les chances de mieux réussir à l'école et dans la vie future.

A- J'ai le droit de (d') :

- être absent uniquement pour des raisons valables ;
- étudier dans de bonnes conditions ;
- de recevoir correctement l'enseignement que ma professeur me transmet ;
- être écouté de tous quand je prends la parole ;
- être libre de mes opinions ;
- faire des erreurs, de me tromper, d'être respecté par tous ;
- demander une explication lorsque je ne comprends pas le cours, d'être aidé, de poser des questions ;
- d'apporter le travail, les devoirs à un camarade malade.

B- J'ai le devoir de (d') :

- respecter mes camarades et mes professeurs ;
- arriver à l'heure, de dire bonjour en arrivant, de frapper à la porte avant d'entrer ;
- enlever mon MP3 et ma casquette en entrant en classe ;
- m'excuser pour mon retard ;
- avoir une tenue décente ;
- accepter tout camarade à côté de moi ;
- ne pas me moquer des autres ;
- de pas manger en classe ;
- ne pas allonger mes jambes sur les chaises ;
- travailler attentivement (noter le cours, faire les exercices demandés...);
- assister à tous les cours ;
- rattraper les cours en cas d'absence ;
- écouter et participer activement au cours ;
- écouter et respecter quelqu'un qui parle ;
- ne pas perturber le cours par des bavardages ;
- lever la main et attendre que la professeure me donne la parole pour parler ;
- m'exprimer poliment sans agressivité ni vulgarité ;
- apporter le matériel nécessaire à chaque cours (les cahiers, l'œuvre, les stylos ...);
- effectuer le travail demandé dans les délais déterminés ;
- ne pas utiliser de violence physique, morale, ou verbale
- répondre lorsque je suis interrogé ;
- apprendre mes leçons pour réussir ;
- attendre que la professeure ait fini son cours avant de me lever...

N.B :

- Si je respecte cette charte je gagne la confiance de mes professeurs et de mes camarades. Je deviens autonome et responsable de mes actes.
- Si je ne respecte pas cette charte, je risque de nuire à ma scolarité et à celle des autres et d'encourir des punitions ou des sanctions (exclusion des cours, exclusion de l'établissement, conseil de discipline...)

SIGNATURE :